

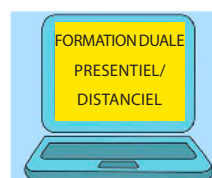
ASSURER LA DISPONIBILITE DES MÉDICAMENTS ET LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE : *ACTUALITES, OBLIGATIONS, MISE EN OEUVRE ET ENJEUX*

Séminaire organisé avec la Direction Recherche, Innovation,
Santé Publique et Engagement Sociétal du Leem

- La feuille de route interministérielle Disponibilité des médicaments 2024-2027
- Etat de la situation des tensions d'approvisionnement et des pénuries en France : point à date
 - Rappel des Obligations Réglementaires
 - Le renforcement d'actions d'anticipation relatives à l'approvisionnement : le « plan de sécurisation de la couverture des besoins en produits de santé au cours des pathologies hivernales »
 - Améliorer l'anticipation des tensions d'approvisionnement et des ruptures : Etude 2023 du Leem sur les Ruptures
- Comment optimiser une gestion harmonisée de la Disponibilité des médicaments en Europe
 - Health Union Package (HERA, ECDC, EMA)
 - Rôle de la Health Emergency response Authority (HERA)
 - La liste commune au niveau européen des médicaments critiques (Critical Medicines Act)
 - Nouvelle législation européenne : Les propositions européennes du «Paquet Pharmaceutique»
- Les actions économiques pour améliorer la disponibilité des médicaments : difficultés et contraintes
- Transparence de la chaîne d'approvisionnement : Amélioration du partage des informations entre les acteurs du circuit du médicament et les patients
 - Tensions d'approvisionnement et la place des différents acteurs : entreprises du médicaments, grossistes- répartiteurs, officinaux, patients
 - Vers une obligation du DP-Ruptures pour les exploitants, les officinaux et les distributeurs
 - Les actions pour délivrer au patient une information fiable et précise sur la disponibilité de son traitement
 - Les outils/ moyens mis en place par la distribution pour une meilleure répartition des médicaments
- Table Ronde : Quel modèle Industriel pour assurer la souveraineté sanitaire ?

S'INSCRIRE

15, rue Rieux
92517 Boulogne Cedex
Tél : 01 41 10 26 31
Fax : 01 41 10 90 12



• ASSURER LA DISPONIBILITE DES MEDICAMENTS ET LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE • Mercredi 16 Octobre 2024

SEMINAIRE DUAL

- Le participant suivra la formation en présentiel :
Prix HT : Prix adhérent Ifis = 999 € Prix Industries de Santé = 1110 € Autres = 1395 €
- Le participant suivra la formation à distance :
Prix HT : Prix adhérent Ifis = 936 € Prix Industries de Santé = 1040 € Autres = 1325 €

Pour des raisons d'organisation, merci de transmettre à l'Ifis votre choix avant le 4 octobre 2024 : au delà en cas de changement de présentiel vers le distanciel, le prix du présentiel sera appliqué.

PARTICIPANT SUIVRA LA FORMATION EN PRÉSENTIEL SUIVRA LA FORMATION À DISTANCE Mme M. Docteur Professeur

Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Téléphone ligne directe : e-mail :

ENTREPRISE OU ORGANISME DU PARTICIPANT

Ifis est un organisme agréé formation professionnelle continue (N°D.A. : 119 213 411 92)

Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

CONTACT ADMINISTRATIF RESPONSABLE FORMATION ou PERSONNE CHARGÉE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'INSCRIPTION Mme M. Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Téléphone ligne directe : e-mail :

ENVOI DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS Convention de Formation Convocation Attestation de fin de formation et de présence

Raison sociale ou OPCA ou autre :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

FACTURATION ÉTABLISSEMENT À FACTURER SI DIFFÉRENT DE CELUI DU PARTICIPANT ou PRISE EN CHARGE PAR ORGANISME COLLECTEUR

Il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre formation auprès de votre OPCA et de faire votre demande de prise en charge avant la formation.

Raison sociale ou OPCA :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

N° DE BON DE COMMANDE À REPORTER SUR LA FACTURE ou N° DE DOSSIER ORGANISME COLLECTEUR :

MODE DE RÈGLEMENT (Paiement à l'inscription ou à réception de la facture)

Merci d'indiquer en référence : IFIS - RUPSTO24 - «N° de facture» - «Nom du participant»

 Par chèque libellé à l'ordre de l'IFIS à l'adresse suivante : 15 rue Rieux - 92517 - Boulogne Billancourt Cedex ou par virement bancaire à l'ordre de : «IFIS», HSBC Trocadéro – Compte IFIS – 112, avenue Kléber – 75016 Paris - France

Banque : 30056 - AGENCE : 00123 N° DE COMPTE : 01232001511 CLÉ : 30 - IBAN FR 76 3005 6001 2301 2320 0151 130 BIC CCFRFRPP

Organismes publics – Merci de nous adresser votre bon de commande libellé au nom de l'IFIS

Nom :

Prénom :

Fonction :

déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente*

Date :

Signature :

CACHET DE L'ENTREPRISE

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente consultables sur notre site : www.ifis.asso.fr

Vos données personnelles collectées par l'Ifis font l'objet d'un traitement informatique destiné à établir les formalités légales liées à l'inscription à une formation ou le sont pour assurer les services qui lui sont demandés. Vos données personnelles font aussi l'objet d'un traitement par l'Ifis ayant pour finalité de vous informer de nos offres de séminaires pouvant vous intéresser (e-mailings). Les données personnelles sont conservées pendant trois (3) ans ou une durée supérieure (10 ans) correspondant à la durée légale de prescription des contrôles administratif et financier applicables aux actions de formation. Vous pouvez accéder et rectifier vos données, demander leur effacement ou la limitation de leur traitement, ainsi que définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès. Vous pouvez vous opposer au traitement de vos données à tout moment et sans avoir à vous justifier. Vous pouvez exercer vos droits aux coordonnées suivantes : DPD@ifis.fr ou 15 rue Rieux - 92517 Boulogne-Billancourt Cedex. Pour une information complète relative au traitement de vos données, vous pouvez consulter notre site internet : <http://www.ifis.asso.fr>.